

FICHE 13

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Mastère spécialisé «Expert en Gestion, Traitement et Valorisation des Déchets (GEDE) »

Autorité responsable de la certification (cadre 2)	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)
Conférence des Grandes Ecoles	Directeur de l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES) Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy (ENSMN) Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de Géologie de Nancy (ENSG)

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : 1

Code NSF : 343 - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le titulaire du diplôme du Mastère spécialisé « Expert en Gestion, Traitement et Valorisation des Déchets (GEDE) » exerce son activité soit dans le service à la collectivité, soit dans l'industrie, plus particulièrement dans le domaine technique lié à la gestion des déchets. Chaque option (déchets urbains ou déchets industriels) est plutôt représentative de l'un ou l'autre des débouchés principaux.

A l'intérieur de ces domaines, son champ de compétence englobe toutes les activités de diagnostic, d'optimisation, d'aménagement, de conception, de mise en œuvre et de gestion de filières, d'ouvrages techniques ou de services d'exploitation (publics ou privés), jusque et y compris dans des cas et des situations complexes.

Compétences ou capacités évaluées

De par ses connaissances techniques pluri-disciplinaires, avec deux axes forts en collecte et en process, il est apte à :

- ✓ analyser, diagnostiquer, expérimenter puis apporter des réponses à des problèmes environnementaux nouveaux liés à la pollution par les déchets de toutes sortes des milieux naturels et en particulier des sols,
- ✓ étudier, comprendre, analyser, identifier et rechercher des solutions techniques en matière de filiarisation et de recyclage, de collecte (générale, sélective et de tri), de logistique, de traitement des déchets,
- ✓ maîtriser les outils conceptuels, mathématiques et physiques ainsi que ceux de la modélisation informatique dans son domaine professionnel,
- ✓ appliquer un niveau d'expertise élevé dans son domaine professionnel,
- ✓ piloter la performance des services de gestion, directement ou par délégation,
- ✓ être un bon communicant.

Il sait gérer des échanges institutionnels variés dans des cadres réglementaires et législatifs diversifiés, en vue de mener à bien un projet technique complexe déterminé.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités : sociétés de service (compagnies fermières), collectivités territoriales, bureaux d'études, cabinets d'expertises, organismes de recherche & développement, ...

Types d'emplois accessibles : Chargé d'études, gestionnaire ou responsable d'un service, dans des activités d'études, de développement, de conseil, d'expertise, de gestion, de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre ou d'exploitation,

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) : 51131 (cadre technique de l'environnement)

Réglementation d'activités : sans objet

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est obtenue quand le candidat a acquis les connaissances et compétences correspondant aux quatre unités d'enseignements académiques (intitulés « modules ») et au stage de fin d'étude :

- module 1 : déchets, pollution et société
- module 2 : valorisation des déchets
- module 3 : collecte et élimination des déchets
- module 4 : management et ingénierie du déchet
- stage de fin d'études de 6 mois avec production d'une thèse professionnelle et soutenance en jury.

Deux options différentes, mises en oeuvre dans le module 2 et 3, exclusives entre elles et représentant chacune environ 100 heures, permettent à chaque étudiant d'affiner et d'approfondir son projet professionnel. Il s'agit des options :

- Déchets urbains – DU
- Déchets industriels - DI

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé une année.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs et professionnels du domaine
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants-chercheurs et professionnels du domaine
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Enseignants-chercheurs et professionnels du domaine
Par expérience	X		Enseignants-chercheurs et professionnels du domaine
<i>Date de mise en place :</i>			

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

La formation est commune avec celle du Certificat d'Etudes en « Maîtrise des déchets » (diplôme habilité par le Ministère de l'Agriculture par arrêté du 27 avril 1994).

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

néant

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Le mastère spécialisé « Expert en Gestion, Traitement et Valorisation des Déchets (GEDE) » a fait l'objet d'une première accréditation par la Conférence des Grandes Ecoles le 31 août 1994. Cette accréditation a été depuis régulièrement reconduite, sans aucune interruption.

Références autres : néant

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Autres sources d'informations :

site internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole français (<http://www.educagri.fr/>)

site internet de l'ENGEES (<http://www-engees.unistra.fr/>)

Lieu(x) de certification : ENGEES, à STRASBOURG

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur : ENGEES, à STRASBOURG, ENSMN et ENSG à NANCY

Historique : accréditation initiale le 31 août 1994

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification : <http://engees.unistra.fr/>